



Devenir maison de fonction agriculteur en cas de divorce

Par martine

Bonjour

La maison de mon fils a été construite sur sa ferme, le permis de construire précise que c'est sa qualité d'agriculteur qui a permis de l'obtenir, il est en indivision avec son épouse qui a un travail extérieur. Actuellement, il est en divorce, donc est-il prioritaire pour racheter la part de son épouse? ou la maison peut-elle être vendue à une personne extérieure?

D'autre part, comme c'est un logement de fonction, sa valeur est-elle réduite?

Je vous remercie pour votre aide